

Compte rendu de la CAPD du 25 mars 2016-03-25

Lecture de la déclaration préalable du SNUDI- FO

Le SE et le SNUIPP remercient les services de la DRH pour leur écoute, leur disponibilité.

L'IA- DASEN revient sur la déclaration préalable et ne peut pas accepter le terme de suspicion et d'infantilisation. A son arrivée, il a été marqué par le professionnalisme de la DRH et la qualité du traitement des situations humaines.

Le SNUDI FO faire remarquer qu'il ne s'agit pas de la DRH et que son syndicat se doit de faire remonter le ressenti des collègues.

L'IA- DASEN estime que quelques personnes ne sont pas le reflet de la réalité.

Le SNUIPP: secrétaire de séance.

1. report de la validation du PV du 2 février en raison des délais courts de relecture

2. lecture du changement des membres de la CAPD

3. liste d'aptitude à la direction

Que des avis favorables de la commission suite aux entretiens donc inscription sur la liste d'aptitude de l'ensemble des candidats.

Le SE demande que l'appel à candidature pour s'inscrire sur la liste d'aptitude fasse l'objet d'un envoi e-mail sur le webmail pour les années à venir.

Réponse par l'affirmative de l'administration.

L'IA adjointe tient à faire remarquer la belle préparation de la part des candidats

4. congé de formation

7 demandes pour l'année 2016- 2017 pour un crédit de 41 mois

Voici le classement:

1 M. Cheik Ahamed Anfane

2. Sandrine Maurice

3. Thiebault Valérie

4. Lederne Karine

5. Roha Justine

6. Maciejski Benoît

5. les demandes de disponibilité

L'IA- DASEN donne un avis négatif dans la mesure où les personnels ont utilisé leur crédit temps de 2 ans pour création d'entreprise car au-delà des 2 ans, il faut décider si on reste ou pas dans l'Education Nationale.

Pas de demande de réintégration de personnels en disponibilité.

L'IA- DASEN donnera un avis favorable aux personnels ayant demandé un ineat-exeat et qui prennent une disponibilité.

6. le CAPA- SH

A partir de septembre 2016 et pour 2 ans, une session longue de préparation au CAPA- SH option D sera ouverte. Elle représente 300heures de préparation. Et sera ouverte à 8 personnels.

Le SE fait remarquer qu'il y avait à l'issue du mouvement 2015 un total de 55 postes restés vacants en ASH soit 25 en D, 13 en E, 6 en F, 4 en G, 1 en A, 1 en B , 2 en C et 3 psychologues scolaires pour lesquels on ne peut pas mettre de faisant fonction. Il apparaît donc urgent qu'il y ait une réactivation du plan de formation ASH.

Le SNUDI- FO constate qu'une préparation au CAPA- SH est mieux que rien mais que cela ne remplace pas une formation et qu'il faut une réactivation du plan de formation ASH, qu'il découle d'un réel besoin et que le ministère doit l'entendre.

L'IA- DASEN fait remarquer qu'il faut aussi des candidats car aucune demande n'a été déposée concernant les psychologues scolaires.

Dans 2 ans, ce sera au tour des candidats au CAPA- SH option D qui pourront bénéficier de la préparation au CAPA- SH .

Le SNUIPP remarque que les autres options ne sont pas prévues . Certaines options sont obligées de couvrir une grande zone géographique et ne sont donc pas très disponibles.

Le SE demande à ce que l'on soit aussi vigilant quant au départ en retraite des personnels en ASH : du monde formé en moins sur les postes.

L'administration va donc refaire une information auprès des candidats ayant postulé pour la formation afin de leur indiquer qu'il s'agit d'une préparation au CAPA- SH et non d'une formation en précisant ses modalités. Ensuite, les candidats seront libres de maintenir ou pas leur candidature.

7. la carte scolaire

Sécheval passe d'une fermeture ferme à une fermeture conditionnelle.

Idem pour Vireux Wallerand (problème de différentiel au niveau du nombre d'enfants entre la mairie et l'IEN).

Abandon de la fermeture pour le pôle scolaire d'Aubrives car cela est estimé comme n'étant pas un bon accompagnement de l'Education Nationale dans la démarche de la com com..

Avis défavorable de L'IA- DASEN pour le report de la carte scolaire pour une enseignante.

8. les questions diverses

- Le SNUIPP demande quelle règle en matière de couplage de postes proposer au mouvement.

L'IA adjointe répond que les postes PAP ne sont pas pérennes car une remise en cause est faite tous les ans et cela met les personnels en carte scolaire. Il en est de même avec les décharges en Education prioritaire car la carte est revue tous les 4 ans. Donc plus de couplage de ce type de poste proposé au mouvement.

- Le SNUIPP demande ce qu'il en est à propos des PEFS

L'IA adjointe répond qu'il y eu un effet d'annonce de 36 mais que pour l'instant il n'y a pas de réponse arrêtée.

Le SE attire l'attention sur certains postes à mi-temps (notamment de la décharge de direction) qui est problématique pour les PEFS.

L'IA adjointe explique qu'ils font la liste des postes à mi-temps puis en 1 /4 temps pour l'envoyer ensuite aux IEN des différentes circonscriptions afin qu'ils se prononcent sur la faisabilité ou non de mettre un PEFS en poste. Mais parfois, la DRH est obligée de relancer les IEN afin d'avoir plus de postes possibles.

Le SE rappelle la position de son syndicat quant à la tenue d'un second mouvement avec formulation de vœux par les personnels. Le SE et le SNUDI- FO s'associent à cette requête.

L'IA- DASEN fait remarquer qu'il y aura un groupe de travail à l'issue du mouvement.

- L'IA- DASEN fait part d'une création de poste d'unité d'enseignement maternelle pour autistes , création dont l'information est arrivée la semaine dernière et pour laquelle ils sont en pleine réflexion et donc ne peuvent en dire plus pour le moment.

Fin de la séance avec un chers collègues merci !